

République française

Département du PAS DE CALAIS

Commune de Saint-Floris

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/04/2026

Nombre de membres	Vote		
Afférents : 15	A l'unanimité : Pour : 15	Contre : 0	Abstention : 0
Présents : 15			
Qui ont pris part au vote : 15			

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE de BETHUNE le 08/04/2026 et publication ou notification du : 08/04/2026

L'an 2026, le 07 avril à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Floris s'est réuni ancienne médiathèque, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. DEBAECKER OLIVIER, Maire en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 30 mars 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30 mars 2026.

Présents : Mmes BONNEL MELANIE, DELCROIX LAETITIA, DELGERY ADELAÏDE, DUFRENOY PERRINE, EVRARD LUDIVINE, LACHERY CATHERINE, MASSE CELINE ; MM : BAUW OLIVIER, BOUWY MAXIME, CALONNE STEPHANE, CASTILLE BERTRAND, DEBAECKER OLIVIER, DELFORGE JEROME, LEROUX SEBASTIEN, WEILLAERT YVES MARIE.

A été nommée secrétaire : M. BAUW Olivier

### 2026/20 – AFFECTATION DES RESULTATS 2025

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'année 2025 de la manière suivante :

Excédent de fonctionnement de : 49 058.56€

Excédent reporté de : 86 858.79€

Soit un excédent de fonctionnement de : 135 917.35€

Excédent d'investissement de 36 518.12€

Un déficit des restes à réaliser de : 66 207.40€

Soit un besoin de financement de : 29 689.28€

DECIDE d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

R002 : 106 228.07€

Affectation complémentaire en réserve (1068) : 29 689.28€

R001 : 36 518.12€

Virement de la section de fonctionnement (021) : 81 294.26€

Virement de la section d'investissement (023) : 81 294.26€

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 08 avril 2026

Le maire,

OLIVIER DEBAECKER

